



Cabinet de l'Evêque  
Diocèse de Saint John, N.-B., Canada E2L 3L5

8 mai 2020

Chers Fidèles du Diocèse de Saint John,

**En ce qui concerne les messes en plein air avec communion et l'assouplissement des mesures restrictives du gouvernement du Nouveau-Brunswick (GNB).**

Pendant ce temps difficile et sans précédent dans l'église et dans le monde, je vous remercie de votre patience et de votre soutien. C'est avec une grande joie que je vous écris aujourd'hui. Suite à notre réunion jeudi matin des chefs religieux avec les représentants du gouvernement du Nouveau Brunswick (GNB), et en tenant compte de l'annonce du Premier Ministre Higgs cet après-midi que nous passons à la prochaine étape (orange) des mesures restrictives au Nouveau-Brunswick, nous avons été informés que la communion est maintenant permise dans le contexte des messes en plein air (stationnements).

Je suis conscient que nos fidèles catholiques attendaient avec impatience l'occasion de retrouver un certain sens de la normalité avec la possibilité de participer à la messe et de recevoir l'Eucharistie. Je suis reconnaissant des efforts qui ont déjà été faits par un certain nombre de paroisses qui ont réussi à organiser des messes de stationnement ces dernières semaines. Cependant, cela peut être impossible pour certaines églises en fonction de la disposition ou la taille du stationnement. Cela pourrait aussi être difficile avec le manque de personnel et d'équipement. Je suis certain que vos prêtres seraient reconnaissants de toute aide qui pourrait leur être offerte lors des prochaines semaines. Si votre paroisse offre une messe en plein air, veuillez suivre les directives du personnel paroissial et des bénévoles, tout en suivant les directives du GNB qui exige que les véhicules soient à deux mètres l'un de l'autre, et en prenant toutes les précautions pour la distribution sécuritaire de la sainte Communion à chaque passager dans les véhicules.

Si les messes de stationnement sont impossibles, j'ai suggéré une alternative à nos prêtres et paroisses. Je leur ai encouragé de célébrer une messe à un moment précis dans l'église, et, si possible, de diffuser la messe en direct. Si la diffusion en direct n'est pas possible, la paroisse pourrait fournir aux paroissiens d'autres ressources pour leur permettre de participer à une messe à domicile (soit en fournissant un lien à une autre messe diffusée en direct ou une messe télévisée). Après la messe, à un temps prédéterminé, vous pourrez vous rendre à l'église pour recevoir la communion tout en restant dans vos véhicules, et en suivant les directives du personnel et des bénévoles à votre arrivée.

Même si vous avez participé à une messe diffusée en ligne ou à la télévision, et pour maintenir un sens de respect et vénération, un court rite sera célébré avant que chaque communiant reçoive la sainte Communion à l'une des fenêtres du véhicule. Nos prêtres ont été avisés de prendre toutes précautions nécessaires avec la désinfection des mains, et d'assurer du mieux qu'ils peuvent la sécurité de toutes personnes impliquées. Afin d'assurer le respect de l'Eucharistie, je vous encourage à faire de votre messes en ligne ou à la télévision dans un esprit de prière, peut-être même en désignant un espace de prière spécial pour l'observation de la messe avec des bougies et une bible, ne pas utiliser votre téléphone pendant la messe, observer le jeûne eucharistique d'une heure, et maintenir un temps de silence avant et après la messe, sur le chemin de l'église pour la réception de la communion.

Ce sont des circonstances inhabituelles, et nous faisons ce que nous pouvons pour satisfaire le désir que vous m'avez communiqué ainsi qu'à nos prêtres de recevoir la sainte Communion. Tout en reconnaissant que vous pouvez recevoir la communion soit sur la langue ou dans la main, dans telles circonstances exceptionnelles, et dans la charité, je vous demande de bien vouloir prier fortement pour envisager de recevoir la communion dans la main. Cela va assurer la sécurité de tous qui recevront la communion, y compris le prêtre célébrant qui donne la communion. Plusieurs de nos prêtres sont dans la catégorie «vulnérable», et certains ont des conditions de santé préexistantes. Pour leur bien et le vôtre, et en faisant de notre mieux pour maintenir la distance physique autant que possible, nous vous remercions à l'avance de votre collaboration et de votre charité. Nous avons la grande joie de pouvoir vous offrir la communion à ce temps-ci.

Une certaine flexibilité sera nécessaire, en particulier pour les paroisses qui ont plusieurs églises. Veuillez vérifier auprès de vos paroisses pour vous renseigner sur leurs plans, qui pourraient être en vigueur pour certains, dès cette fin de semaine. Cependant pour la plupart, ce sera la fin de semaine prochaine. Il a également été confirmé que dans cette prochaine phase orange, les funérailles, les mariages et autres services religieux sont maintenant autorisés dans nos églises avec un maximum de 10 personnes à la fois. Plus de détails seront à venir sur la façon dont les paroisses vont gérer cela.

La messe chrismale, qui avait été reportée, sera célébrée à la cathédrale le mardi 26 mai, à 17 h, probablement avec un maximum de 10 personnes. Plus de détails seront à venir, en particulier en ce qui concerne la diffusion en direct. Les catéchumènes et les candidats qui prévoient être reçus dans l'église à Pâques seront contactés par leur paroisse pour planifier ces célébrations.

Compte tenu la prochaine phase annoncée aujourd'hui, les bureaux des églises peuvent maintenant ouvrir en prenant toutes les précautions possibles. Le GNB nous fournira des lignes directrices et protocoles que nous partagerons avec les bureaux des paroisses la semaine prochaine pour leur aider dans cette transition.

Je vous remercie pour votre patience et aussi pour votre générosité alors que vous continuez à soutenir vos paroisses à la fois par l'offre de votre temps et de vos talents, mais aussi par vos contributions financières, de préférence par voie électronique.

Nous anticipons déjà et planifions pour la prochaine phase (jaune) qui, très probablement, entrera en vigueur dans les prochaines 3 à 4 semaines. Nous avons été informés que les messes publiques pourront être en mesure de reprendre dans nos églises avec un maximum de 50 personnes à la fois. Plus de détails seront à venir.

Veillez noter que dans cette phase et la suivante, ceux qui entrent dans la catégorie vulnérable en raison de l'âge, de la maladie ou de conditions de santé préexistantes devraient être rassurés que la dispense de l'observation de la messe du dimanche demeure en vigueur, et cela pour tous d'ailleurs. Si vous avez des symptômes de COVID-19 décrits par les autorités du GNB, veuillez demeurer à la maison et envisager d'être testé pour le virus.

Soyez assurés de ma sollicitude pastorale et de mes prières continues pour votre sécurité et votre bien-être. Je continue de confier tous nos fidèles de notre diocèse, tous les malades et tous ceux qui s'occupent d'eux à l'intercession de Marie, Notre Dame de l'Immaculée Conception et Mère de l'Église.



✠ Christian Riesbeck, c.c.  
Évêque de Saint John